

<https://enseignants.se-unsa.org/Formation-continue-chronique-d-une-destruction-annoncee>



enseignants de l'Unsa



Formation continue : chronique d'une destruction annoncée

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : vendredi 6 octobre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le ministre Gabriel Attal a fait de l'attractivité un des premiers chantiers de son ministère. Mais alors qu'il balaie d'un revers de main la question des rémunérations, estimant le problème quasi réglé, il règle de manière tout aussi expéditive la question de la formation continue. Celle-ci devra, à terme, être assurée hors temps devant élèves. Le SE-Unsa dénonce cette volonté de faire des économies sur le dos de la formation continue des personnels.

Un postulat de départ erroné

Selon le ministre, la formation continue est cause d'un grand nombre d'absences des enseignants, et elle ne répond pas à leurs attentes. Or, le rapport du sénateur Longuet de juillet 2023 avait montré que *la durée de formation n'avait atteint en 2019 qu'une moyenne de 3 jours dans le 1er degré et de 3,2 jours dans le 2d degré, alors que les autres agents de catégorie A de la Fonction publique avaient suivi en moyenne 9,2 jours de formation*. Ainsi, en 2019, les absences pour formation continue ne représentaient en définitive que 19,4 % du volume global des absences.

Par ailleurs, s'appuyer sur l'inadéquation de la formation continue avec les attentes des personnels est pour le moins démagogique. En effet, comme le reconnaît le rapport de la Cour des Comptes, si les enseignants sont peu satisfaits de la formation continue, c'est bien parce que les offres de formation visent de plus en plus à accompagner les réformes incessantes et la valse des changements de programme, et beaucoup moins à permettre l'amélioration des pratiques personnelles des enseignants et à répondre à leurs besoins.

Une proposition inacceptable et irréalisable

Loin d'être repensée, la formation continue est en réalité détricotée. Émettre la formation continue hors temps devant élèves ou pendant les vacances scolaires, c'est oublier que le temps de travail des enseignants ne se limite pas au face-à-face pédagogique. Les fins de journée et les mercredis après-midi sont consacrées à la préparation des cours, la correction des copies, les réunions de concertation, les rencontres avec les parents... Quant aux vacances scolaires, une étude du ministère de l'Éducation nationale* a montré que les enseignants travaillent au moins 34 jours pendant leurs congés. Cette mesure va mettre encore davantage en tension l'articulation vie professionnelle/vie personnelle.

On voit mal dès lors comment il serait possible de surcharger encore davantage la barque, d'autant que les cours ne s'arrêtent pas à 16 h ou le mercredi à midi, comme semble le penser le ministre. Nombre de personnels, en lycée comme en collège, enseignants, CPE ou PsyEN sont dans des établissements qui pratiquent la journée continue, les enseignants d'EPS assurent l'UNSS le mercredi après-midi, et trouver des temps communs pour les formations relève de la gageure. Enfin, le ministère oublie les formateurs eux-mêmes qui voient, avec ces annonces, leur statut et leurs missions gravement mis en péril.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa dénonce cette attaque en règle contre la formation continue. Les métiers de l'enseignement sont des métiers exigeants, qui demandent des temps collectifs de réflexion sur les pratiques. La formation continue ne peut être éparpillée entre 18 h et 20 h en visioconférence, le samedi, ou lors des vacances scolaires. Elle ne peut être soumise au chantage du remplacement que le ministère lui-même n'arrive pas à assurer.

Loin de rénover la formation continue, le ministre est en train de la détruire. Loin d'améliorer l'attractivité des métiers, le ministre démotive encore un peu plus les enseignants.

Pour le SE-Unsa, la formation continue doit se dérouler sur le temps de service et s'accompagner des moyens de remplacement dédiés en conséquence. Avec ces annonces, nous sommes encore une fois dans une logique purement comptable, bien loin des véritables enjeux de la formation continue et d'une vraie réforme répondant aux attentes des agents et de l'École.

* Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Depp, Note d'information n° 22 - 30 octobre 2022